



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 29/09/2023

ID : 083-218300036-20230926-DCM2023_066-DE



Délibération N° 2023-066

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Virginie MICHEL, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.

Excusée : Claire CANDELA représentée par Virginie MICHEL.

Absente : Carmen FERNAGUT.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 12
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2023 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
021/021	Virement de la section de fonctionnement	45 642.52 €
10222/10	FCTVA	20 891.36 €
1322/13	Subventions Région	10 000.00 €
1323/13	Subventions Département	5 600.00 €
1326/13	Subventions autres EPL	1 744.00 €
1641/16	Emprunts en Euros	433 000.00 €
Total Recettes Investissement		516 877.88 €
21311/21	Constructions Hôtel de ville	860.40 €
21312/21	Constructions bâtiment scolaire	-13 619.88 €
21316/21	Equipements de cimetière	-10 000.00 €
21318/21	Constructions Autres bâtiments publics	-24 536.13 €
2138/21	Autres constructions	200 000.00 €
2151/21	Réseaux de voirie	353 980.00 €
21534/21	Réseau d'électrification	2 924.34 €
21538/21	Autres réseaux	5 321.13 €
21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	804.20 €
2158/21	Autres installation, matériel et outillage techniques	1 143.82 €
Total Dépenses Investissement		516 877.88 €

Section de Fonctionnement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
6419/013	Remboursement rémunération de personnels	5 000.00 €
7022/70	Coupes de bois	2 762.00 €
70323/70	Redevances occupation du domaine public communal	76.51 €
7067/70	Redevance services périscolaire	3 000.00 €
70878/70	Remboursements par autres redevables	1 600.00 €
7088/70	Autres produits activité annexe	6 000.00 €
73223/73	FPIC Fonds national de péréquation	543.00 €
74121/74	Dotations solidarité rurale	9 547.00 €
74127/74	Dotations nationale de péréquation	-8 845.00 €
742/74	Dotations aux élus locaux	155.00 €
7478/74	Autres organismes	468.76 €
752/75	Revenus des immeubles	5 000.00 €
Total Recettes Fonctionnement		25 307.27 €
023/023	Virement à la section d'investissement	45 642.52 €
60623/011	Alimentation	5 000.00 €
615221/011	Entretien bâtiments publics	1 000.00 €
615232/011	Entretien réseaux	2 500.00 €
61551/011	Entretien matériel roulant	5 000.00 €
6162/011	Assurance dommage construction	6 545.89 €
6228/011	Divers	-56 851.14 €
6336/012	Cotisations CNG, CG de la FPT	500.00 €
6451/012	Cotisations à l'URSSAF	3 000.00 €
6454/012	Cotisations ASSEDIC	500.00 €
6558/65	Autres dépenses obligatoires	-700.00 €
6574/65	Subventions de fonctionnement aux associations	5 700.00 €
6713/67	Secours et dots	1 500.00 €
739118/014	Autres reversements de fiscalité	5 970.00 €
Total Dépenses Fonctionnement		25 307.27 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2023 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

